



Ministère de l'Intérieur

Communiqué de presse

Libreville, le 11 avril 2020 – A l'issue de la conférence de presse du Premier ministre, chef du gouvernement le vendredi 10 avril 2020, consacrée à la présentation des modalités d'application des mesures majeures énoncées par le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, lors de son adresse à la Nation le 3 avril 2020, celles liées au confinement du grand Libreville appellent les précisions suivantes, relativement à la date d'entrée en vigueur du confinement d'une part et à la périodicité de l'ouverture des marchés d'autre part.

Sur le premier point, il convient de retenir que le confinement prend effet le dimanche 12 avril à 24 heures ou encore le lundi 13 avril à 0 heure et durera 15 jours.

Quant aux marchés, ceux-ci seront fonctionnels tous les jours de la semaine à la condition de l'observation stricte des mesures barrières, de distanciation sociale, du port du masque et des gants.

Il convient de souligner que pendant cette période de confinement, à l'exception des personnels des services essentiels des secteurs public, para public et privé habilités, la circulation entre les différentes communes ou à l'intérieur de celles-ci est strictement interdite. Les populations sont tenues de rester chez elles.

Les seules sorties autorisées en dehors du cadre résidentiel doivent obéir aux besoins d'alimentation, de santé, d'inhumation ou professionnel.

Afin de s'assurer du respect des mesures édictées par le gouvernement notamment celles liées au confinement, à l'interdiction des rassemblements, à la fermeture des lieux de culte et des débits de boissons, et compte tenu de l'état d'urgence, les Forces de sécurité et de défense instruites, sont autorisées à vérifier y compris à pénétrer dans les domiciles suspectés d'abriter les lieux de culte ou les débits de boisson.

Enfin, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur appelle une fois de plus les uns et les autres à plus de responsabilité et discipline car, se protéger soi-même c'est protéger les autres. C'est le seul gage d'une lutte efficace contre la propagation du Covid-19.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

🐦 : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga